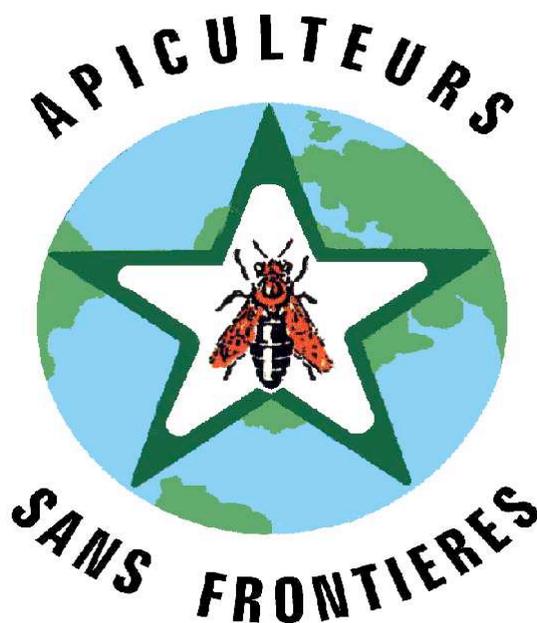


Apiculteurs sans frontières

SÉNÉGAL (Casamance)

Les apiculteurs de Balandine



Mars 2004

En partenariat avec :

- La Coopération française de Ziguinchor
- La Région Rhône-Alpes
- Le G.I.E. APICOLE de BALANDINE

APICULTEURS SANS FRONTIERES

chez Robert YVRARD – Ferme apicole de Simiaud - 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET- 1162, route de thuille - 38510 Morestel

SOMMAIRE

Une rencontre, un homme, une idée, un projet	page	03
Carte géographique de la Casamance	page	04
La Casamance, la plus belle région de l'Afrique de l'Ouest	page	05
Comment venir en Casamance	page	11
Le département de <i>Bignona</i>	page	12
L'arrondissement de <i>Sindian</i>	page	14
Les communautés rurales de <i>Suelle</i>	page	15
Le village de <i>Balandine</i>	page	16
Le GIE « Relance Apicole » Zone Nord Fogny	page	17
Conception du projet et étude de faisabilité	page	22
Objectifs du projet	page	23
Les justifications du projet	page	27
Étude Technique	page	30
Projet sur trois ans	page	32
Étude financière	page	35
Calcul du fond de roulement	page	41
Planification des opérations	page	42
Recettes par année	page	43
Coût global du projet	page	43
Conclusions	page	44
Mission de formation apicole	page	45
Demande de soutien financier à l'attaché de coopération	page	48
La mauvaise nouvelle	page	49

AVERTISSEMENT

Pour la bonne compréhension du projet, nous avons volontairement rajouté des pages (**écrites en bleues**) où le lecteur trouvera une conversion entre les francs CFA et les Euros.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 2

Une rencontre, un homme, une idée, un projet

Rien ne nous prédestinait à faire une intervention avec les apiculteurs casamançais. Mais comme toujours, les projets d'entraide prennent naissance grâce à une rencontre, un homme, une idée.

Cette rencontre, c'est celle d'une sénégalaise originaire de *Balandine* avec un français, Maire de sa commune dans le département de la Drôme. Ils se marièrent et vécurent heureux, comme on dit. Cet homme, il s'agit d'Albert **VILLARD**, maire de la commune de Saint-Jean-en Royans (AV).

Soucieux de venir en aide à son beau-frère, il se propose de rencontrer la Président d'Apiculteurs sans frontières, Robert **YVRARD** (RY).

Rendez-vous est pris et très vite le dialogue s'instaure.

AV – J'aimerais venir en aide aux apiculteurs de *Balandine*, en Basse-Casamance au Sénégal. Les potentialités sont énormes et à peine croyable pour nous, français.

RY – Oui, tout est possible. Apiculteurs sans Frontières est ouvert à toute proposition. La seule condition, il nous faut une structure en face... afin de ne pas financer un enrichissement personnel. Nous sommes prêts à aider les apiculteurs de *Balandine*, pour le bien de tous, pas d'une personne en particulier.

AV – Mais cette structure existe déjà. IL s'agit du GIE « Relance Apicole » Zone Nord Fogny qui possède comme membres, tous les apiculteurs de *Balandine* et dont le président n'est autre que Monsieur Blaise **BADJI**, mon beau-frère.

RY – Il faut mettre cela sur papier, écrire une ébauche de projet et nous la soumettre.

AV – Le GIE a déjà suivi une formation en 2004 de la part d'une association de Belgique, qui leur a appris à solliciter des aides. Voilà leur projet, leur souhait. Il remet l'avant-projet au Président.

RY – Je prendrai connaissance de ceci, et proposerai l'idée de projet au prochain Conseil d'administration d'Apiculteurs sans frontières. Je vous tiendrai au courant. Mais si j'ai l'accord de mon CA, il faudrait que je puisse faire une étude de faisabilité.

AV – La prochaine fois que vous partez au Sénégal, vous pourriez me téléphoner votre date d'arrivée à l'aéroport de *Dakar*. Ainsi, je pourrais organiser une rencontre avec le Président du GIE des apiculteurs de *Balandine* Peut-être arrivera-t-il à vous convaincre de vous rendre sur place ?

RY- Pourquoi pas ?

Tous les feux semblent au vert pour que cette idée devienne un véritable projet d'entraide apicole.

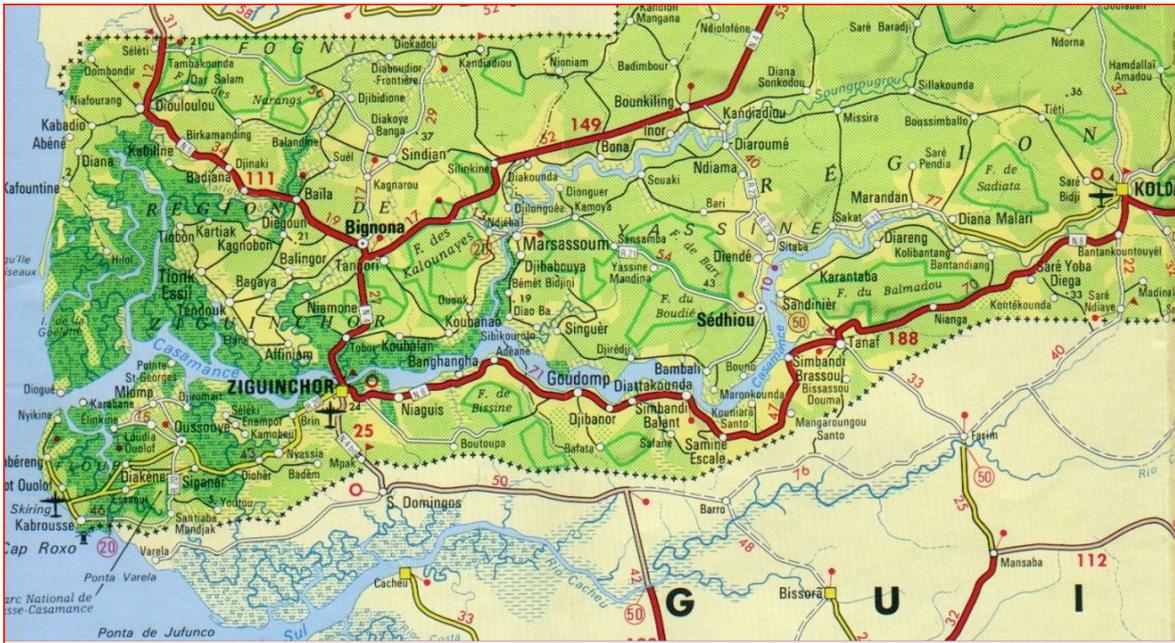
APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 3

Carte géographique de la région Casamance au SÉNÉGAL



Considérée par beaucoup comme la plus belle région du Sénégal et d'Afrique de l'ouest, la **Casamance** qui tire son nom du fleuve Casamance est situé au sud-ouest du Sénégal, entre la Gambie et la Guinée-Bissau. Laissez-vous dériver dans un dédale de bras de mer, au milieu de centaines d'îles, parcouru par des milliers d'oiseaux. Les ornithologues ne seront pas déçus ! Une fois en Casamance, la forêt devient plus dense, l'eau plus abondante. C'est un monde exubérant où une végétation luxuriante nous entoure aux milieux des rizières et des mangroves. Avec ses plages et ses vergers, la Casamance apparaît comme un jardin d'éden. Ne manquez pas cette région lors de votre tour du monde !



Les Diola, une ethnie, une identité: la Casamance ; il y a des fêtes qui sont respectueuses de cette culture du peuple des Diolas. En mai, il y a le « nity » où on fête l'initiation des jeunes (passage de l'adolescence au monde adulte).

APICULTEURS SANS FRONTIÈRES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuille 38510 Morestel

Page 4

La Casamance au Sénégal, la plus belle région d'Afrique de l'ouest



Le bâtiment contemporain qui abrite l'Alliance Franco-sénégalaise – un centre culturel –, s'inspire de l'architecture (case à impluvium), de la profusion de couleurs et des motifs géométriques diola et manjaques traditionnels et utilise les matériaux locaux.

Ziguinchor

C'est la plus importante ville de la Casamance, elle est beaucoup plus propre et nonchalante que Dakar, et c'est tant mieux ! Elle compte plusieurs hôtels agréables et de nombreux restaurants pour accueillir les touristes. Avec ses jolies maisons coloniales, c'est dans le quartier de l'escale, le centre historique, que se concentre le patrimoine colonial. Ne manquez pas la visite de l'alliance franco-sénégalaise qui avec son étonnante architecture, constitue la vitrine culturelle de Ziguinchor. IL y a souvent de nombreux événements tels que des conférences, expositions, spectacles, café-concert, etc.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuille 38510 Morestel

Page 5

C'est surtout la capitale de la Région ...de Ziguinchor.



Oussouye

Située entre Ziguinchor et Cap-skirring, Oussouye est une paisible bourgade où la culture diola est plus persistante qu'ailleurs. Le village est entouré d'épaisses forêts, dont la plupart sont des bois sacrés de la tradition Diola. Chaque année avant la fin de l'hiver et pendant une semaine, se tient la fête du roi d'Oussouye. Il y a des danses, de la musique, et des tournois de lutte traditionnelle. Le roi d'Oussouye (roi des Floups) est connu et respecté par tous les Diolas de la région. C'est à la fois le chef religieux et politique de son royaume, c'est lui qui décide des différentes étapes qui rythment la vie des habitants en fixant la date des grands travaux agricoles et des cérémonies importantes. À 5 km au sud-est d'Oussouye, se trouve le village de Niambalang qui abrite l'une des seules cases à impluvium de la région. Elle fut construite en 1981 et à l'intérieur, la vente de poupées artisanales sert à financer sa restauration.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 6



L'île de Karabane

À l'embouchure du fleuve Casamance, le réseau de bolongs et la mangrove constituent de multiples îles dans l'estuaire salé, l'île de *karabane* en fait partie. La géographie exceptionnelle du lieu permet de sillonner tout l'arrière-pays en pirogue pour découvrir une flore exceptionnelle comme le baobab, fromagers, palmiers, eucalyptus, manguiers, papayers, palétuviers ...

Si vous le pouvez, ne manquez pas le « jardin des femmes », un grand potager où les villageoises cultivent toutes sortes de légumes.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 7



Photographie : Les racines du fromager au Sénégal

Cap-skirring

Village de pêcheurs par excellence, on y trouve les plus belles plages du Sénégal, et les activités ne manquent pas, entre les sports nautiques, les excursions dans la mangrove, la pêche, et sans oublier le farniente, vous avez le choix ! En fin de journée, allez sur la plage au port de pêche pour y voir les pirogues débarquer leurs prises sur le sable, les poissons sont vidés, salés et séchés sur place. À 5 km au nord de la ville, se trouve le musée *Kadiout* niché au cœur d'une belle forêt de fromagers, présentant la culture Diola. Un guide vous parlera de la récolte du vin de palme, de la culture du riz, du fétichisme, des rites animistes et vous aurez l'occasion de voir les impressionnantes racines des fromagers.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 8



L'île d'Eloubaline

C'est un petit village animiste isolé sur un îlot à 1h de pirogue d'*Ediougou*, où vivent 600 villageois vivant de la riziculture et de la pêche. Une petite visite guidée vous permettra de visiter le tam tam téléphonique, un tambour Diola destiné à transmettre des messages.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 9

L'île aux oiseaux, la réserve ornithologique de Kassel

Pour accéder au petit paradis de l'île aux oiseaux, il faut d'abord se rendre dans le petit village de Kassel, à 8km au sud-est de Kafoutine, qui est le point de départ. La meilleure période est de juin à août, on y observe des ibis, des sternes et les pélicans blancs.



APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 10

Comment venir en casamance

❖ Par avion depuis Dakar:

L'aéroport de Ziguinchor, point d'accès pour la Casamance, est relativement bien desservi. La compagnie aérienne nationale Sénégal Airlines propose une rotation par jour entre Dakar et Ziguinchor pour environ 100€, et le vol Transair propose des vols Dakar-Ziguinchor-Dakar deux fois par jours.

❖ Par avion depuis la France:

Il est possible de se rendre en Casamance directement depuis la France mais le coût est beaucoup plus élevé. IL peut être intéressant de rejoindre la Casamance en transitant par Banjul, en Gambie.

❖ En voiture:

Le plus simple est de prendre la transgambienne qui pars de Dakar. Cela représente 450km, c'est long mais c'est idéal pour suivre l'évolution de la géographie et constater la richesse naturelle du pays. La traversée du fleuve Gambie prend environ 15 minutes, mais l'attente peut être longue.

❖ Par bateau :

C'est sans conteste le moyen de transport le plus agréable pour rejoindre Ziguinchor depuis la capitale. Le ferry Aline Siteo-Diatta fait le trajet depuis Dakar le mardi et le vendredi, embarquement de 14h30 à 17h0, arrivée le lendemain matin. Le retour ce fait le jeudi et le dimanche, embarquement entre 11h et 13h.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 11

Le département de Bignona

Bignona (ou Biñona) est une ville du sud du Sénégal, d'environ 25 000 habitants, située en Basse-Casamance, entre la frontière gambienne et le fleuve Casamance, à une trentaine de kilomètres au nord de Ziguinchor. Elle se trouve à environ 80 km de l'océan Atlantique. Ville-carrefour sur la N4 et la N5, elle est reliée par la route à Dakar et à Ziguinchor. C'est un carrefour géographique et un nœud de communications. Bignona est située au carrefour de la Transgambienne et de la route pour *Banjul* et les plages d' *Abéné* et *Kafoutine*.

Comme toute la région, la ville a une altitude assez faible. Elle est de 33 mètres environ, ce qui donne un dénivelé moyen jusqu'à l'océan d'environ 17 centimètres par kilomètre.



Capitale historique du Fogny (Le **Fogny** (ou **Fooñi**) est une petite région de Casamance, située entre le fleuve Casamance et la Gambie, au nord de *Ziguinchor*.), elle est aujourd'hui le chef-lieu du département de Bignona.

Des localités telles que *Bignona* – la capitale –, *Baïla*, *Sindian* ou *Diouloulou* en font partie.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 12



Une des particularités de ce département est sa diversité riche en culture DIOLA. Et les fêtes en Casamance sont toujours hautes en couleurs.



APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 13

L'arrondissement de Sindian

Sindian est un village de 3000 habitants situé en Basse-Casamance (Fogny), entre Bignona et la frontière avec la Gambie. C'est le chef-lieu de la communauté rurale de Sindian et l'arrondissement de Sindian, dans le département de Bignona et la région de Ziguinchor.



Le désert médical est une constatation évidente lorsque nous arrivons au milieu de la brousse.

La Casamance dans le sud du Sénégal, est sans doute l'une des plus belles destinations du pays. La végétation tropicale, les nombreux cours d'eau et les terres fertiles font de la Casamance une région verte, riche en flore et en faune. Cependant la richesse naturelle qu'offre cette région

contraste avec la pauvreté des habitants, et notre enthousiasme se dissipe rapidement devant la tâche médicale à accomplir.

Au milieu de nulle part ailleurs, ***Sindian*** ce village est situé à quelques encablures de la ville de ***Bignona***, non loin de la frontière avec la Gambie.

« Ici il n'y a jamais personne » acquiesça le chauffeur qui nous conduisit au poste de santé, autant dire que les habitants ne voient pas de médecins du tout. « C'est le pays des tribus des ***Badgis*** et des ***Sanés*** qui n'ont jamais vu de médecins de leur vie », rétorqua le chauffeur d'un air désabusé.

Photographie d'une salle d'attente en plein air, en attendant la visite d'un médecin à ***Sindian***

Samben (Sénégal Actions médicales Bénévoles)

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 14

Les communautés rurales de Suelle

La **communauté rurale de Suelle** est une communauté rurale du Sénégal située en Casamance, au nord-ouest de Bignona. Elle fait partie de l'arrondissement de Sindian, dans le département de Bignona et la région de Ziguinchor.

Les 16 villages de la Communauté rurale sont :

- Baïla
- **Balandine**
- Batong
- Caparan
- Diaboudior
- Diacoye Banga
- Diattang
- Diongol
- Djilacounda
- Katinong
- Katoudié
- Kindieng
- Ngoniam
- Niankitte
- Suelle
- Talloum

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 15

Le village de Balandine



BALANDINE est un village situé au bord du marigot supérieur de Diouloulou. Il dépend de la Communauté Rurale de Suelle, subdivision de la région de Ziguinchor, au sud du Sénégal,.

Ce village de Casamance compte 651 habitants, dans lequel cohabitent avec harmonie : catholiques, musulmans et animistes.

L'objectif de ce partenariat est de soutenir ces villageois volontaires et dynamiques afin de favoriser leur développement en leur assurant de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité et en leur permettant de faire vivre le village. Comme la plupart des villages de la zone géographique, Balandine a souffert et souffre encore du conflit casamançais et de l'exode des jeunes vers la Gambie et Dakar, capitale du Sénégal. Ce village vit essentiellement de la pêche, de l'agriculture et de l'apiculture. Les seules personnes qui restent encore au village sont des adultes, en majorité des femmes. Le travail fourni par cette population est manuel et effectué par les femmes.

C'est principalement le battage du riz, (céréale cultivée et consommée par le peuple diola, ethnie dominante de la région).

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 16

NOTRE PARTENAIRE

Le GIE « Relance Apicole »

Le GIE

Zone Nord Fogny

Siège :

Balandine

N° RC :

SN ZGR 2004 C745

N° Compte bancaire :

8406 CM Bignona

N° de téléphone mobile Orange depuis la France:

00 (221) 77 610 17 74

00 (221) 77 610 15 56

00 (221) 77 718 89 96

Président :

Monsieur Blaise **BADJI**, apiculteur, (de niveau Bac)

Son cursus :

- Représentant Sonamvie Dakar
- Enquête médicale BBI Dakar
- Construction de ruches kényanes à Enda ACAS / Ziguinchor
- Exploitation apicole Enda ACAS / Ziguinchor

Bénéficiaires :

13 apiculteurs locaux

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 17

Groupement d'intérêt économique

Groupement d'intérêt économique de **Balandine**
Siège social : Balandine

STATUTS

Article 1 : Construction – Dénomination

Entre le soussigné et ceux qui adhèrent ultérieurement au présent contrat, il est constitué un Groupement d'Intérêt économique dénommé : GIE APICOL de BALANDINE.

Conformément aux articles 1 473 à 1 488 du Code des Obligations Civiles et Commerciales quatrième partie :

- La durée est fixée : illimitée
- Son siège social est fixé à : BALANDINE.
Il peut être transféré à tout autre lieu du Sénégal sur simple décision du Bureau Exécutif ou de l'assemblée générale dénommée.

Article 2 : Objet

Le Groupement a pour objet :

- De défendre les intérêts particulier s et généreux de ses membres ;
- De mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer les activités économiques de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats de ces activités ;
- De créer et de maintenir une solidarité entre les membres associés et généralement d'accomplir toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Article 3 : Moyens

Le Groupement pourra :

- Créer tous les moyens d'information ou d'études ;
- Acheter tous les objets ou instruments nécessaires à l'exercice de la profession des adhérents ;
- Adhérer en tant que personne morale à un autre G.I.E.
- Contracter tous emprunts auprès de tout organisme habilité.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 18

Article 4 : Admission – Radiation

Peuvent être membre, les personnes physiques ou morales exerçant la même activité professionnelle.

Outre ses membres de droit, le G.I.E. peut aussi avoir des membres associés.

Le G.I.E. au cours de son existence peut accepter de nouveaux membres après délibération de l'Assemblée Générale.

LA QUALITÉ DE MEMBRE SE PERD

- Par démission après en avoir informé l'assemblée des membres sous réserve qu'il est exécuté ses obligations ;
- Par radiation prononcée par l'assemblée générale de ses membres, à la majorité des deux tiers, pour violation des clauses du contrat ou préjudice matériel ou moral porté au Groupement.

OBLIGATION DES MEMBRES

Les membres du GIE sont tenus des dettes de celui-ci sur leur patrimoine propre. Ils sont solidairement responsables.

Article 5 : Administration

Les organes du G.I.E. sont :

- L'assemblée générale
- Le comité de gestion

LE COMITÉ DE GESTION

Le groupement est administré par un Comité de Gestion composé de sept membres au minimum, élus pour trois ans par l'assemblée générale des membres à la majorité des voix.

Il se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois que cela est nécessaire sur convocation du Président. Il peut être convoqué également à la demande de la moitié de ses membres.

Il exécute toutes les opérations et tous les actes décidés par l'assemblée générale.

Il autorise l'ouverture ou la clôture des comptes bancaires et généralement toutes les opérations financières nécessaires au bonne résolution à soumettre à l'assemblée générale.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 19

En cas de décès du Président, le Comité de Gestion doit procéder à son remplacement dans des délais de trois mois.

Le secrétaire enregistre les délibérations de l'assemblée des membres du Comité de Gestion, il agresse et conserve les procès-verbaux.

Le trésorier assure la gestion des fonds appartenant au Groupement, perçoit les recettes et sur visa du Président, règle les dépenses.

Le président ouvre au nom du groupement tous les comptes bancaires susceptibles de faciliter la gestion financière du groupement. Il donne mandat au trésorier ou à un autre membre du Comité de Gestion.

Article 6 : Contrôle de gestion

Le contrôle des gestions est exercé par une ou plusieurs personnes désignées par l'assemblée générale des membres. Ils font office de commissaires aux comptes.

Article 7 : Dissolution

En cas de dissolution, l'assemblée des membres, décide de l'attribution de l'actif net.

Le patrimoine du Groupement peut être dévolu à d'autres groupements d'intérêts économiques similaires.

Le décès d'une personne physique et la dissolution d'une personne morale membre du Groupement, n'entraîne pas la dissolution du Groupement.

Article 8 : Immatriculation au Registre du commerce et du Crédit Immobilier

La modalité d'Immatriculation du Groupement au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier sont effectuées par le Président du Groupement.

Le groupement jouant de la personnalité morale et de la pleine capacité à dater de son immatriculation.

Fait à Balandine, le 25 mai 2003
P. Les Membres Fondateurs P.U.
LE PRÉSIDENT

Signé Blaise **BADJI**

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 20

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

L'an deux mille trois et le vingt-cinq mai à 16 heures et 5 minutes s'est tenu l'Assemblée constitutive du GIE sous la présidence de Blaise BADJI pour examiner l'ordre du jour suivant :

- Création du Groupement d'Intérêt Économique
- Élection du Conseil d'Administration.

Ont assisté également à la réunion :

- Rigobert **BADJI**
- Toby **BADJI**
- Siméon **BADJI**
- Maxime **BADJI**
- Eloi **BADJI**

Après avoir pris connaissance des dispositions de la loi 83-37 du 11 mai 1984 sur le G.I.E., l'assemblée a adhéré au présent statut et accepte d'un commun accord la constitution en G.I.E.

L'assemblée générale a aussitôt procédé à la mise sur pied d'un conseil d'administration comme suit :

- ✓ Président : Monsieur Blaise **BADJI**
- ✓ Vice-Président : Toby **BADJI**
- ✓ Secrétaire chargé des affaires administratives : Siméon **BADJI**
- ✓ Secrétaire chargé des affaires administratives adjoint : Maxime **BADJI**
- ✓ Trésorière : Hélène **BADJI**
- ✓ Trésorière adjoint : Véronique **BADJI** N°2
- ✓ Commissaires aux comptes : Eloi **BADJI**
- ✓ Commissaire aux comptes adjoint : Gaspard **BADJI**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 40mn

Le Président de séance
Monsieur Blaise **BADJI**
Signé Blaise BADJI

Le secrétaire de séance
Monsieur Siméon **BADJI**
Signé Siméon BADJI

CONCEPTION DU PROJET ET ÉTUDE DE FAISABILITÉ

1. INTRODUCTION DU PROJET

Le secteur apicole a toujours été considéré en milieu rural comme étant une activité passagère voir même occasionnelle. Son exploitation n'a jamais fait l'objet d'une étude sérieuse. Nous avons constaté que la cause à celà relevait de plusieurs facteurs que nous pouvons énumérer :

- La méconnaissance des techniques apicoles
- La méconnaissance du rôle que joue l'abeille dans l'équilibre de la nature et dans la santé de l'homme
- L'inexistence d'une mise en œuvre par les pouvoirs publics de programme d'accompagnement.

Ainsi, par l'utilisation des techniques modernes, la formation et les équipements de production, nous pouvons motiver et sensibiliser davantage les populations, et plus particulièrement les jeunes et les apiculteurs traditionnels dans une pratique de l'exploitation rationnelle des produits de la ruche.

2. PRÉSENTATION DU PROJET

2.1 Titre du projet

GIE Apicol de Balandine Zone Nord Fogny

2.2 Localisation

Le projet est localisé à Balandine. Une miellerie y est construite polarisant toute la zone Nord Fogny. Balandine se situe à 54 km de Zigunchor et à 27 km de Bignona dans l'arrondissement de Sindian, zone d'une influence particulière en termes de colonies d'abeilles.

Balandine est entouré d'une flore mellifère particulièrement riche grâce à une multitude d'espèces végétales favorisant l'intensité du butinage par les abeilles.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 22

3. OBJECTIFS DU PROJET

3.1 Objectifs généraux

Autour des 5 mielleries construites et réhabilitées par la Coopération Française et plus particulièrement dans le cadre du GIE de Balandine dont le responsable est Monsieur Blaise **BADJI**. C'est ce GIE de Balandine qui focalise ce qu'on pourrait appeler le point polarisant la zone Nord Fogy.

Ceci s'inscrit dans le cadre :

- du développement durable,
- de la protection de l'environnement,
- la sauvegarde de l'abeille,
- favorisera la paix dans cette zone.

3.1.1 Relance de l'activité apicole

Cette relance de l'activité apicole dans la zone, en commençant par le GIE de Balandine autour de 12 apiculteurs et ceci sur une durée de 3 ans. Cette relance sera confiée à « Apiculteurs sans frontières ».

- Construction de ruches Langstroth horizontales avec cadres
- Formation des apiculteurs
- Mise en activités de 50 ruches
- Récolte et traitement du miel
- Conditionnement (mise en pots)
- Commercialisation
- Redistribution aux apiculteurs d'une quote-part
- Un bilan économique annuel.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 23

Les formations et le suivi se dérouleront sur une durée de trois années consécutives : 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010.

Une formation vient d'être réalisée par APISF du 12 au 24 novembre 2007 par Monsieur André ROMET, formateur auprès d'Apiculteurs sans frontières. Cette mission consistait à mettre en service une vingtaine de ruches Langstroth horizontales avec cadres. On y a enseigné la méthode de capture des essaims au moyen de ruchettes en carton.

3.1.2 Création d'un pôle de développement économique dans la zone

Ce pôle de développement économique dans la zone va contribuer de façon significative au processus global de relance des autres activités comme :

- ✚ Semis de graines d'arbres et de plantes mellifères :
 - Eucalyptus
 - Fromagers
 - Dittah
 - Bupemba
 - Calliandre
 - Palétuviers
 - Manguiers greffés
 - Papayers...suivi de transplantation.
- ✚ Introduction de légumes nouveaux dans le potager des femmes :
 - Bissap
 - Patate douce
 - Pommes de terre

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 24

- Ignames
- Macabo
- Tomate
- Grosses aubergines
- Haricots verts
- Salades
- Carottes
- Concombres
- Melons
- Pastèques
- Cannes à sucre
- Gambo

On peut aussi contribuer à un allègement du travail des femmes dans le potager par des installations comme :

- des pompes,
- des tuyaux
- ou encore des bassins pour faciliter l'arrosage des légumes

- + Essais de pisciculture
- + Élevage de pondeuses
- + Élevage de canards
- + Garderie d'enfants
- + Appui aux élèves dans leur potager
- + Séchage des mangues
- + Collecte de dittah
- + Ramassage de pain de sucre

Tout cela dans le but d'améliorer des revenus, mais aussi améliorer la nourriture en milieu rural. Ainsi, nous parviendrons à lutter efficacement contre l'exode rural, contre le chômage (sans emploi), contre la misère et nous obtiendrons des résultats tangibles en faveur de la

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 25

sauvegarde de l'abeille et de l'amélioration de l'environnement.

3.2 Objectifs opérationnels

- ✚ Installations de ruchers dans les zones mellifères au niveau des 3 communautés rurales que polarise la miellerie de *Balandine*.
- ✚ Réhabilitation du rucher de *Djibidione*, retenu comme centre de collecte du Miel en gâteaux pour faire fonctionner tout ce matériel endormi depuis un quinzaine d'année : maturateurs, extracteur à miel, extracteur à cire, etc.
- ✚ D'autres villages identifiés devront suivre le même processus que celui de *Balandine*. Il s'agit de *Diegue*, *Batindeng*, *Brindiago*, *Niankitte*, *Katoudie*, *Tandine*, *Cilakaye*, *Diaboudiore*
- ✚ Collecte de miel et de cire
- ✚ Fabrication d'hydromel
- ✚ Vente de cire gaufrée
- ✚ Fabrication de ruches
- ✚ Formation continue à Balandine.
- ✚ Commercialisation.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 26

4. JUSTIFICATIONS DU PROJET

Elles tiennent compte du développement local et à la grande potentialité du marché local d'autant plus que le miel est un produit prisé par les populations locales pour ses vertus médicinales.

La situation géographique privilégiée de la région qui renferme des espèces végétales propices à l'abondance de fleurs.

5. ÉTUDE DU MILIEU

5.1 Le climat

Le climat est de type sub-guinéen avec deux saisons :

- + une pluvieuse de juin à septembre
- + et une autre sèche de septembre à juin.

Nous constatons une forte concentration annuelle de la pluie en août. Cette pluviométrie extrêmement élevée favorise la grande floraison des arbres, plantes et herbes mellifères.

5.2 La température

La température est en moyenne de l'ordre de 24°C avec des maximales à 31,8°C et des minimales à 15,3°C en valeur absolue.

5.3 L'humidité

L'humidité est maximale en août et minimale en décembre.

5.4 La végétation

Tout ceci fait que la végétation est abondante avec des forêts et par endroit de grands arbres tels que : fromagers, caïlcédrats, kaad , baobab, dittah... dont le nectar des fleurs est fortement prisé par les abeilles et la pollinisation assurée par celles-ci.

6. ÉTUDE DU MARCHÉ

6.1 Une demande forte

Hormis la récolte aux niveaux des différents ruchers, d'autres approvisionnements se feront au niveau des apiculteurs des villages ciblés en encadrés qui ont des ruches traditionnelles améliorées.

6.2 L'offre est insuffisante

L'offre est toujours inférieure à la demande.

6.3 La clientèle

Les principaux marchés et clients potentiels sont :

- + Les populations
- + Les ambassades
- + Les supermarchés

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 28

- + Les centres de transformation des produits locaux
- + Les pharmacies
- + Les entreprises,
- + Les élèves,
- + Les étudiants
- + Les militaires,
- + Les gendarmes
- + etc

7. TYPOLOGIE DES APICULTEURS DE LA ZONE

À part l'activité apicole, chacun fait une ou deux activités parallèles : plantations, pêche, maraîchage, petit commerce, artisanat, élevage, cueillette, etc.

8. LES PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LES APICULTEURS

- Le coût du matériel apicole
- La difficulté de boucler l'année du point de vue financier à cause de la sécheresse, le manque d'organisation, et de la diversification des cultures.
- Les attaques des ruches par la fausse-teigne
- Les visites de ruches trop aléatoire(manquement dans le suivi)

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

9. ÉTUDE TECHNIQUE

La visite des ruches est facilitée par la position de celles-ci, à hauteur d'homme. Ceci s'oppose à la position connue, près du sol, des ruches traditionnelles non améliorées avec rayons fixes.

L'installation de ruches doit se faire à la grande période d'essaimage entre le mois de novembre et la mi-février

L'apiculteur averti doit faire un suivi régulier de ses ruches, installées dans un milieu propice, à savoir une succession continue de floraisons.

9.1 Un atelier de montage de ruches

Cet atelier est d'une nécessité absolue pour :

- a) Exposition et vente de ruches modernes
- b) Exposition et vente de vêtements de protection
- c) Exposition et ventes d'enfumeurs
- d) Exposition et ventes de ruches en carton
- e) Prestations de services

9.2 Un centre d'information et de sensibilisation

Ce centre permettra :

- a) de former de nouveaux apiculteurs
- b) d'améliorer la formation des apiculteurs existants
- c) De faire des enseignements sur la connaissance de l'abeille, du produit miel et de l'environnement

9.3 Une auberge des apiculteurs

Cette auberge va très vite devenir le centre d'intérêt du village pour plusieurs raisons :

- a) hébergement des touristes
- b) vente de rafraîchissement pour les touristes, mais aussi pour les villageois
- c) La restauration avec introduction de nouveaux légumes (au départ pour les touristes) mais qui à terme le sera aussi pour les villageois. Je pense aux pommes de terre, patate douce, igname, macabo, concombre, haricots verts, ...

9.4 Une moto

Cette dernière peut surprendre dans un projet apicole, mais pour les déplacements itinérants au bon fonctionnement du GIE et par rapport à l'enclavement de Balandine, celle-ci servira :

- a) Organiser les collectes
- b) Assurer le suivi des ruchers
- c) Assister aux réunions et différents séminaires apicoles organisés à Ziguinchor (distant de 54km) ou ailleurs.

9.5 Une pirogue motorisée

Motoriser une pirogue, c'est à coup sûr le désenclavement de certains villages en divisant le temps d'accès par quatre ou cinq. Je pense notamment à la

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 31

liaison entre Baila et Djibidione, villages situés de part et d'autres de Balandine.

9.6 Le projet sur trois ans

PREMIÈRE ANNÉE 2007-2008.

- 1 Formation d'un groupe d'apiculteurs (futurs formateurs) par Apiculteurs sans frontières en novembre 2007
- 2 Installation de 13 ruchettes afin de capturer les essaims dans des ruchettes en carton
- 3 Transvasement dans les 20 ruches Langstroth avec cadres octroyés par Apiculteurs sans frontières avec utilisation de partitions pour lutter contre la fausse teigne.
- 4 Multiplication du cheptel par division des ruches populeuses (essaimage artificiel)
- 5 Production de cire gaufrée au type africain
- 6 Fixation de la cire gaufrée dans les cadres en prévision d'une extraction par la force centrifuge.
- 7 Préparation des ruches à l'hivernage (vérification des réserves)
- 8 Participation régulière aux réunions et séminaires organisés par le PERACOD à Ziguinchor ou ailleurs
- 9 Réhabilitation du rucher de Djibidione
- 10 Soustraction des cadres inusités par les abeilles avec resserrage de la colonie par l'usage de la partition
- 11 Nourrissement
- 12 Modernisation des ruches traditionnelles (utilisation de la double entrée) ce qu'on appelle ici, en Casamance, la ruche traditionnelle améliorée,
- 13 Construction d'un atelier de fabrication de ruches à Balandine.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 32

DEUXIÈME ANNEE 2008 – 2009

- 1 Identification nouvelle des apiculteurs de la zone par le formateur et responsable de la zone.
- 2 Visite et accompagnement du Président des Apiculteurs sans frontières
- 3 Deuxième formation par Apiculteurs sans frontières
- 4 Première récolte suivi de l'extraction du miel
- 5 Suivi des ruches après l'hivernage en vue d'éviter l'essaimage
- 6 Échanges des rayons pour égaliser la force des ruches
- 7 Fabrication de 30 ruches Langstroth horizontales par la menuiserie locale de Balandine
- 8 Extraction du miel, filtration, décantation avec le bon usage du maturateur qui doit jouer son rôle d'épurateur,
- 9 Contrôle de la qualité du miel avec le réfractomètre,
- 10 Certification du produit miel
- 11 Conditionnement en pots de 500 g et de 1000g et aussi en sachets de 100g pour un accès plus facile aux villageois
- 12 Commercialisation
- 13 Bilan économique et redistribution de la quote-part aux apiculteurs membres du GIE
- 14 Dégustation du miel par les écoliers classe par classe
- 15 Sensibilisation des élèves des établissements élémentaires
- 16 Semis de graines d'arbres mellifères
- 17 Transplantation
- 18 Exploitation maraîchère par les femmes
- 19 Appuis aux jardins scolaires
- 20 Formation de 11 apiculteurs du GIE de la zone de Fogny
- 21 Fournitures de 2 ruches et de 2 ruchettes à chaque GIE
- 22 Installation et transvasement

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 33

23 Recherche du terrain pour la construction de l'auberge des apiculteurs

TROISIEME ANNEE 2009-2010

- 1 Mission d'évaluation et de suivi du projet sur le terrain du Président d'Apiculteurs sans frontières
- 2 Troisième formation de l'ensemble des membres du GIE, identifiés.
- 3 Fabrication de 50 ruches qui seront réparties aux différents membres du GIE de la Zone Nord Fogny
- 4 Suivi et accompagnement du responsable et des membres du GIE de *Balandine*
- 5 Mise en marche d'une pirogue motorisée pour assurer les liaisons entre *Baila*, *Balandine* et *Djibidione*
- 6 Extraction du miel, filtration, décantation avec le bon usage du maturateur qui doit jouer son rôle d'épurateur,
- 7 Contrôle de la qualité du miel avec le réfractomètre,
- 8 Certification du produit miel
- 9 Conditionnement en pots de 500 g et de 1000g et aussi en sachets de 100g pour un accès plus facile aux villageois
- 10 Commercialisation
- 11 Bilan économique et redistribution de la quote-part aux apiculteurs membres du GIE
- 12 Dégustation du miel par les écoliers classe par classe
- 13 Sensibilisation des élèves des établissements élémentaires
- 14 Semis de graines d'arbres mellifères
- 15 Transplantation
- 16 Exploitation maraîchère par les femmes
- 17 Appuis aux jardins scolaires
- 18 Formation de 11 apiculteurs du GIE de la zone de Fogny

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 34

- 19 Fournitures de 2 ruches et de 2 ruchettes à chaque membre du GIE
- 20 Installation et transvasement

10. ÉTUDE FINANCIÈRE



Fleurs de Baobab

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

A Tableau des investissements année 1 et 2

Désignation	Qté	Prix Unitaire	Prix total
Ruches Langstroth avec cadres	30	40.000	1.200 000
Tenues de protection	10	15.000	300.000
Paires de gants	20	6.000	120.000
Paires de bottes	20	8.000	160.000
Enfumeurs	20	7.500	150.000
Seaux plastiques de 15 litres	20	2.500	50.000
Fûts plastiques de 100 litres	10	15.000	150.000
Baignoires plastiques	4	3.500	14.000
Bidons plastiques (20 litres)	20	500	10.000
Tissus filtres	10 m	2.500	25.000
Brouettes	5	40.000	200.000
Balances	2	25.000	50.000
Moto tout terrain	1	1.500.000	1.500.000
Formation de 30 apiculteurs	30	500.000	500.000
Construction de l'atelier	1	2.000.000	2.000.000
Groupe électrogène	1	200.000	200.000
Billet d'avion	1	650.000	650.000
Cire brute	100kg	300	30.000
Réhabilitation du rucher de Djibidione		500.000	500.000
Aménagement du local d'extraction		300.000	300.000
Divers et imprévus		200.000	200.000
		TOTAL	8.309.000

Les chiffres sont donnés en Francs CFA

Pour ce tableau, nous avons des fournisseurs locaux

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

A Tableau des investissements année 1 et 2 en Euros

<u>Désignation</u>	<u>Qté</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Prix total</u>
Ruches Langstroth avec cadres	30	60.98	1824
Tenues de protection	10	22.87	456
Paires de gants	20	9.15	189.40
Paires de bottes	20	12.20	243.20
Enfumeurs	20	11.43	228
Seaux plastiques de 15 litres	20	3.81	76
Fûts plastiques de 100 litres	10	22.87	228
Baignoires plastiques	4	5.32	14.00021.28
Bidons plastiques	20	0.76	10.00015.20
Tissus filtres	10 m	3.80	38
Brouettes	5	60.80	304
Balances	2	38	76
Moto tout terrain	1	2280	2280
Formation de 30 apiculteurs	30	760	760
Construction de l'atelier	1	3040	3040
Groupe électrogène	1	304	304
Billet d'avion	1	988	988
Cire brute	100kg	0.46	46
Réhabilitation du rucher de Djibidione		760	760
Aménagement du local d'extraction		456	456
Divers et imprévus		304	304
		<u>TOTAL</u>	<u>12 629.68</u>

Les chiffres sont donnés en Euros

Pour ce tableau, nous avons des fournisseurs locaux

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 37

B Tableau des investissements année 1 et 2 (suite)

<u>Désignation</u>	<u>Réf.</u>	<u>Qté</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Prix Total</u>
Lèves-cadres	0416	20	5.500	110.000
Brosses abeilles	0396	20	2.500	50.000
Réfractomètre	0731	1	138.500	138.500
Mellimustimètre	0732	1	17.300	17.300
Pots sim 500g	3118	750	97	72.750
Pots sim 1000g	3119	750	112	84.000
Lutte anti-fausse-teigne	3807	05	39.000	195.000
Trappe à pollen bois	1246	1	18.600	18.600
Pulvérisateur	3806	5	2.900	14.500
Couteaux à désoperculer	1026	04	10.000	40.000
Maturateurs mélonox	5102	2	177.000	354.000
Extracteur Babymatic	1265	1	840.000	840.000
Contre étiquettes info miel	6826	2000	19.8	39.600
Matériel didactique				500.000
Confection du dossier				100.000
Divers				100.000
			<u>TOTAL</u>	<u>2.674.250</u>

Le fournisseur ciblé est les Établissements THOMAS à Fay-aux-loges (45) France

L'étude financière sur les deux années est donc de :

Tableau A : 8.309.000 Francs CFA

Tableau B 2.674.250 Francs CFA

Total A + B 10.983.250 Francs CFA

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

B Tableau des investissements année 1 et 2 (suite) en Euros

<u>Désignation</u>	<u>Réf.</u>	<u>Qté</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Prix Total</u>
Lèves-cadres	0416	20	8.36	167.20
Brosses abeilles	0396	20	3.80	76
Réfractomètre	0731	1	210.52	210.52
Mellimustimètre	0732	1	26.30	26.30
Pots sim 500g	3118	750	0.15	110.58
Pots sim 1000g	3119	750	0.17	127.68
Lutte anti-fausse-teigne	3807	05	59.28	296.40
Trappe à pollen bois	1246	1	28.27	28.27
Pulvérisateur	3806	5	4.41	22.04
Couteaux à désoperculer	1026	04	15.20	60.80
Maturateurs mélinox	5102	2	269.04	538.08
Extracteur Babymatic	1265	1	1276.80	1276.80
Contre étiquettes info miel	6826	2000	0.03	60.19
Matériel didactique				760
Confection du dossier			152	152
Divers			152	152
			TOTAL	4064.86

Le fournisseur ciblé est les Établissements THOMAS à Fay-aux-loges (45) France

L'étude financière sur les deux années est donc de :

Tableau A :	8.309.000 Francs CFA	12 629.08 €
Tableau B	2.674.250 Francs CFA	4 064.86 €
Total A + B	10.983.250 Francs CFA	16 694.54 €

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

C Tableau des investissements année 2 et 3

Désignation	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
Ruches Langstroth avec cadres	50	40.000	2.000.000
Vélos	4	50.000	200.000
Visite du Président d'APISF	1	650.000	650.000
Construction de l'Auberge des apiculteurs	1	3.000.000	3.000.000
Formation de 7 jours pour 50 apiculteurs	50	14.000	700.000
Divers et Imprévus		250.000	250.000
		TOTAL	6.800.000

C Tableau des investissements année 2 et 3 en Euros

Désignation	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
Ruches Langstroth avec cadres	50	60.80	3040
Vélos	4	76	304
Visite du Président d'APISF	1	988	988
Construction de l'Auberge des apiculteurs	1	4560	4560
Formation de 7 jours pour 50 apiculteurs	50	21.28	1064
Divers et Imprévus		380	384
		TOTAL	10 336

Le total des investissements sur les trois années est de 10 983.250 + 6 800 000 soit 17 783 250 Francs CFA (soit 27 030.64 €)

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

11. CALCUL DU FOND DE ROULEMENT / AN

<u>Désignation</u>	<u>Qté</u>	<u>P Unitaire</u>	<u>Prix Total</u>
Collecte miel en gâteaux	3000	500	1.500.000
Extrait du miel des ruches Langstroth 2008-209	1000	500	500.000
Extrait du miel des ruches Langstroth 2009-2010	2000	500	1.000.000
Formations	2	100.000	200.000
Charges du formateur de la zone	1	50.000 x 12	600.000
Main d'œuvre ouvrier	4	40.000 x 12	480.000
Carburant	60 l	900	54.000
Téléphone (achats de cartes)	60	1000	60.000
Divers et imprévus		100.000	100.000
		TOTAL	4.494.000
<u>Désignation</u>	<u>Qté</u>	<u>P Unitaire</u>	<u>Prix Total</u>
Collecte miel en gâteaux	3000	0.76	2280
Extrait du miel des ruches Langstroth 2008-209	1000	0.76	760
Extrait du miel des ruches Langstroth 2009-2010	2000	0.76	1520
Formations	2	152	304
Charges du formateur de la zone	1	76 x 12	912
Main d'œuvre ouvrier	4	60.80 x 12	729.60
Carburant	60 l	1.37	82.08
Téléphone (achats de cartes)	60	1.52	91.20
Divers et imprévus		152	152
		TOTAL	6 830.88

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 41

12. TABLEAU DE PLANIFICATION DES OPÉRATIONS

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	juin
Pose de ruches	oui	1 ^{ère} quinzaine				
Visites	1 - 2	3 - 4	5 - 6	7 - 8	9 - 10	11 - 12
Récoltes			1			2
	Juillet	Août	7bre	8bre	9bre	10bre
Pose de ruches					<u>Oui</u>	<u>oui</u>
Visites	13 - 14	15 - 16	17 - 18	19 - 20	21 - 22	23 - 24
Récoltes						



APICULTEURS SANS FRONTIÈRES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 42

13. TABLEAU DES RECETTES / AN

Désignation	Qté / an	P V u /an	PV T / an
Miel en gâteaux RTA	3000 kg		
• Miel extrait	2000 kg	2.500	5.000.000
• Cire extraite	1000 kg		
• hydromel	2000 l	300	600.000
Miel des RLH	3000 kg		
• miel extrait	2500 kg	2.500	6.250.000
• cire extraite	500 kg		
		TOTAL	11.850.000

Pour améliorer l'évaluation, ce tableau est converti en Euros

Désignation	Qté / an	P V u /an	PV T / an
Miel en gâteaux RTA	3000 kg		
• Miel extrait	2000 kg	3.80	21 600
• Cire extraite	1000 kg		
• hydromel	2000 l	0.46	912
Miel des RLH	3000 kg		
• miel extrait	2500 kg	3.80	9 500
• cire extraite	500 kg		
		TOTAL	18 012

14. COÛT GLOBAL DU PROJET

Investissements	17.783.250	27 030.54
Fond de roulement	4.494.000	6 830.88
Apport personnel	Investissement humain	
Montant sollicité	22.277.250	33 861.42
Durée du projet	illimitée	

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 43

15. CONCLUSIONS

Le secteur apicole casamançais recèle d'énormes potentialités eu égard à l'importance quantitative et facteurs favorables à son développement. Citons :

- Le potentiel de floraison, qu'il s'agisse du climat ou de la température
- La situation géographique privilégiée qui confère à la région une vocation d'exportateurs vers les zones industrialisées.
- L'existence d'un bon réseau maritime et aérien, indispensable au développement des exportations
- L'existence d'un marché local inépuisable

Ces divers atouts et tant d'autres exploités judicieusement constituent un gage pour la réussite incontournable de ce projet.

Fait à Balandine le 20 novembre 2006

Monsieur Albert **VILLARD**
Maire de Saint-Jean-en-Royans
France

Monsieur Blaise **BADJI**
Président du GIE
« Relance Apicole »
Zone nord Fogy
Sénégal

Remarques :

Nous avons retracé in-extenso le projet tel qu'il a été soumis à **Apiculteurs sans frontières** mais il est à noter que la présentation tient compte de l'enseignement dispensé par une association de Belgique en mars 2004 (PASR) sur la conception de projet et étude de faisabilité.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 44

La Mission de l'expert d'Apiculteurs sans frontières

APICULTEURS SANS FRONTIERES EN CASAMANCE.

S'il est une région du Sénégal favorable à l'apiculture c'est bien la Basse Casamance. Le touriste qui arrive de Dakar par la route ne manque pas d'être surpris au sortir de la Gambie, de l'exubérance de la végétation : forêts denses et savanes arborées se succèdent jusqu'aux abords de la capitale, Ziguinchor, avant de faire place à la mangrove. Isolée du reste du pays par la Gambie, la Casamance souffre de son enclavement, bien que les trois petits départements qui la composent soient bien structurés du point de vue des voies de communications.

En 2005, lors de son séjour à Oubadji (Sud du Parc de Niokolo Koba) où APISF a entrepris de développer l'apiculture chez les Peuls et Bassaris, le Président Robert **YVRARD**, a été contacté par un apiculteur de Balandine, petit village de 500 habitants au Nord de Bignona en vue d'une intervention ; après une rapide étude de faisabilité il a été décidé de lancer une formation de deux semaines en novembre 2007.



*Les apiculteurs du GIE Apicol de Balandine derrière deux ruches suspendues afin de lutter efficacement contre les fourmis et les termites.
Photographie André **ROMET***

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice **VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 45

Elle a consisté en une courte partie théorique tenue dans la miellerie construite en 2003 avec les fonds de la Coopération française, comme quatre autres en Casamance ; à l'époque une formation avait aussi été donnée mais sans suivi ni matériel; le président de l'association locale ayant une bonne connaissance de l'apiculture, le travail du formateur a été simplifié; en accord avec le nouveau représentant de la Coopération Française à Ziguinchor, Monsieur **PIERROT**.

APISF s'est engagé à la fourniture des planches nécessaires à la construction de 20 ruches Langstroth horizontales ainsi que 10 ruchettes Langstroth Beenuk et un gaufrier Kemp 1000 alvéoles.

À l'arrivée du formateur les ruches étaient construites ; restait la construction des cadres, la préparation et la mise en place des cires gaufrées, installation des ruchers suspendus comme cela se fait dans les régions de forêts denses où fourmis et termites abondent. Il reste aux apiculteurs du village à prouver qu'ils sont capables de gérer les vingt ruches qui leur ont été confiées avant que la Coopération française et l'ONG allemande GTZ n'acceptent de leur confier la prise en charge des apiculteurs de cinq villages situés plus au Nord et qui sont aussi demandeurs de formation.



Apiculteurs du GIE s'appliquant à la construction de cadres et à la pose de la cire gaufrée

Photographie André **ROMET**

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice **VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 46

L'originalité du projet souhaité par la Coopération Française consiste à faire de l'apiculture non une fin en soi, mais un tremplin pour un développement intégré répondant aux désirs des populations : pour *Balandine* par exemple ce pourrait être la mise en place d'une garderie qui éviterait aux mères de familles d'emmener chaque matin les enfants aux champs, l'amélioration des conditions d'arrosage dans l'espace potager (1ha) cultivé par les femmes (bassins, tuyaux, pompe solaire...), construction d'une salle de réunions pour les villageois et les jeunes, etc.

La variété des arbres mellifères est importante ; le long des marigots poissonneux remontés par la marée, la mangrove a disparu, à cause de la forte salinité des sols mais aussi certainement du prélèvement des troncs de palétuviers ; des essais de replantation sont en cours et pourraient dans quelques années fournir un apport supplémentaire de nectar de qualité.

La pluviométrie sans doute la plus importante du Sénégal permet la culture du riz irrigué, mais aussi du mil, du maïs et de l'arachide ; les sols profonds devraient permettre l'introduction d'autres cultures comme le manioc, la patate douce, le taro ou le macabo, l'igname, la canne à sucre, les pastèques, melons, papayers, orangers qui apporteraient un peu de variété à une alimentation familiale trop uniforme.

« Apiculteurs Sans Frontières » continuera son appui aux apiculteurs pour la réussite du projet apicole, susceptible d'apporter un mieux-être à ces populations qui ont été trop longtemps tenues à l'écart du développement alors que leur environnement renferme de fortes potentialités. L'exode rural n'a pas été aussi massif que dans le reste du pays même pendant la récente période d'insécurité. Sans réel développement, les jeunes qui auront fréquenté le collège ou le lycée ne trouveront rien qui les retienne dans leurs villages. Il n'est peut-être pas trop tard.

Une autre subvention d'APSF en Beenuks et ruches vient d'être octroyée à l'Association des Apiculteurs de Balandine.



À gauche :
*La fabrication de la cire gaufrée
grâce au gaufrier de
Jacques **KEMP***

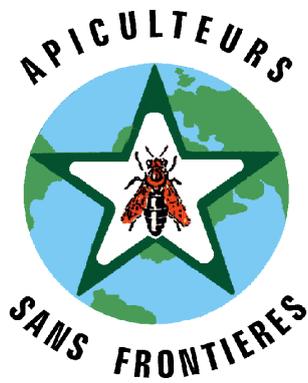
Texte et photographies
André **ROMET**

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 47



Apiculteurs sans frontières

Chez Robert YVRARD

38460 Vénérieu

Téléphone 04.74.92.87.05

Fax 04.74.92.90.55

E Mail : yvrard.r@wanadoo.fr

SIREN 447 893 850

Le Président d'Apiculteurs sans frontières, Robert YVRARD

à Monsieur Jean PIERROT,

Objet : Coopération apicole au Sénégal (Casamance)

Bénéficiaire : GIE Apicole de Balandine

Vénérieu, le 20 mai 2008

Monsieur,

Apiculteurs sans frontières depuis deux ans, s'investit auprès du GIE de Balandine pour donner les bases d'un projet apicole sur le secteur ayant comme point d'ancrage la miellerie construite par la Coopération française il y a quelque années.

Après une visite d'évaluation effectuée courant 2006 auprès des apiculteurs de Balandine, il fût décidé de leur faire construire trente ruches, suivi d'une formation technique en 2007 de trois semaines dispensé par un formateur d'Apiculteurs sans frontières.

D'après les renseignements que nous avons aujourd'hui par monsieur Blaise **BADJI**, il semble que nous pouvons compter sur ce groupe pour son sérieux dans la pratique de l'apiculture. Comme je vous l'ai dit quand nous nous sommes rencontrés à Dakar, je me rendrais à Balandine, fin juillet –début août, afin de faire le bilan avec eux (surtout au niveau production de miel).

Financièrement, Apiculteurs sans frontières a pris en charge le démarrage du projet, à savoir, les billets d'avion, le transport local, la construction des ruches, l'achat de l'outillage nécessaire, ainsi que le coût de la formation .

En conséquence, nous sollicitons auprès de vous les fonds nécessaires pour continuer ce projet : à savoir **la somme de 6263,46 € soit 59% des frais engagés pour les formations et les différents suivis, ainsi que le bilan final.**

A mon retour de Balandine, je souhaite comme convenu que nous ayons une réunion entre les différentes parties, afin de concrétiser définitivement ce projet.

Dans cette attente, je vous adresse mes cordiales salutations.

Robert YVRARD

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Page 48

Apiculteurs sans frontières est en train d'écrire le projet définitif quand il apprend avec stupeur **le décès de Blaise BADJI**, Président du GIE Apicol de Balandine Zone Nord Fogny, il venait juste d'avoir quarante-six ans.

Les intervenants d'APISF en Casamance, que ce soit le Président ou le formateur, sont unanimes à reconnaître que le défunt était le seul leader de ces apiculteurs. D'après les statuts du GIE, ils doivent remplacer leur président dans les trois mois.

La décision prise en Conseil d'administration est de laisser une chance à ce projet. On laisse six mois aux apiculteurs de *Balandine* de se trouver un nouveau président. On prendra une décision quant à la poursuite de ce projet lors de notre prochain CA en 2009.

On attend toujours et en 2009, le conseil d'administration suivant, (cela fait un an que nous n'avons plus de nouvelles), prend la décision d'arrêter cette coopération qui promettait pourtant beaucoup... dans un contexte apicole paradisiaque. **Que de regrets !!!**



Nos ruches semblent bien seules maintenant !

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez Patrice VERNET - 1162, route de thuile 38510 Morestel

Malheureusement, depuis la mort de Blaise **BADJI**, nous n'avons plus obtenu la moindre nouvelle. Nous ne savons pas si le GIE a été dissous, s'il y a un nouveau président.
Ainsi se termine le projet avec les apiculteurs de Balandine.

APICULTEURS SANS FRONTIERES

Siège social : Ferme Apicole de Simiaud 38460 Vénérieu

Siège social actuel : chez **Patrice VERNET** - 1162, route de thuile **38510 Morestel**

Page 50